

# FICHE D'INFORMATION A REMETTRE AUX PARENTS D'ELEVES EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE

Les Arcs, le 30/09/2022

Le Principal

Aux

Parents d'élèves



Objet : Que faire en cas d'accident majeur

Madame, Monsieur,

Le collège Jacques Prévert s'est doté depuis plusieurs années d'un plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S.). Dans ce cadre, des exercices sont régulièrement menés dans l'établissement afin de mettre à l'épreuve nos procédures notamment en cas de survenue d'un accident majeur. Des formations sont également menées tant vis-à-vis des personnels que des élèves (assistants de sécurité).

En ce début d'année scolaire, je profite de l'occasion pour rappeler aux parents les bons réflexes en cas d'accident majeur (Inondation, feu de forêt, tempête, séisme, accident industriel ou nucléaire, rupture de barrage, attentat...)

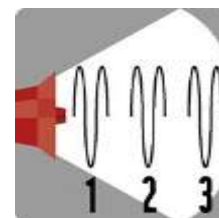
## **En cas d'alerte**

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



**Mettez-vous en sécurité.**

**Rejoignez sans délai un bâtiment.**



**Ecoutez la radio.(France Bleu, France Info, France Inter)**

**Respectez les consignes des autorités.**



**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer,  
ni vous exposer à toutes sortes de risques**

**Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans  
son établissement**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin  
que les secours puissent s'organiser le plus rapidement  
possible. Recevez avec prudence les informations  
souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des  
autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes,  
par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**



Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal



Vu le,

Signature du responsable légal